

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ANTOINE-LABELLE  
COMITÉ ADMINISTRATIF**

Procès-verbal du comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle, tenu à la salle des Préfets, édifice Émile-Lauzon, 405, rue du Pont à Mont-Laurier, le jeudi 10 octobre 2019 à 13 h 30, la séance ordinaire ayant été convoquée selon les dispositions de la réglementation en vigueur.

Sont présents et forment le quorum requis :

M. Gilbert Pilote, préfet  
M. Georges Décarie, préfet suppléant  
M. Pierre Flamand, membre  
Mme Francine Laroche, membre

Sont absents :

M. Daniel Bourdon, membre  
M. Denis Charette, membre

Me Mylène Mayer, secrétaire-trésorière directrice générale, et Mme Karine Labelle, secrétaire de direction, sont également présentes.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le préfet, Gilbert Pilote, ouvre la séance à 13 h 30.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15098-10-19

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**AGENDA DES RÉUNIONS ET DES PROCHAINES SÉANCES**

Les membres du Comité administratif prennent connaissance des prochaines rencontres prévues à l'agenda pour les mois d'octobre et novembre 2019.

\*\*\*\*\*

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15099-10-19

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU 10 SEPTEMBRE 2019**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2019 tel que rédigé.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

## **CORRESPONDANCE DES SERVICES**

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **PROVENANCE**

#### **SUJET**

Carr. Bioalimentaire Laurentides MAMH	Entente sectorielle FARR – « Développer et mettre en place une stratégie d’attractivités et d’hospitalité pour la MRCAL et Laurentides » - Aide financière 100 000 \$ - Marketing territorial
CSPN CPERL	Lettre reconnaissance Proposition de rencontre prochaine sous forme de lac-à-l’épaule
UMQ	Entente Québec-Municipalités - les membres du conseil d’administration de l’UMQ déterminés à conclure un accord permettant aux gouvernements de proximité d’assumer leurs responsabilités
Environnement Québec	Accusé réception – Évaluation de résilience – Projet Brancher Antoine-Labelle – Infrastructure investir dans le Canada
Transports Québec	8809-79037-19-109 – Lettre – Permis signé – Installation de fibre optique le long des routes sous gestion du MTQ dans la Vallée de la Rouge
Centre d’exposition Mont-Laurier CPERL	Demande de soutien MRC_2019-20 – Rapport annuel financier Communiqué de presse – Espaces régionaux d’accélération de croissance
MAMH	Rapport mi-parcours de l’Entente sectorielle en économie sociale
MSP	Accusé réception d’un chèque de 6 500\$ - Règlement de la récupération amorcée - Programme d’aide financière – Formation des pompiers volontaires ou à temps partiel
Secrétariat à la jeunesse	Consultation nationale – « Un Québec à ton image; un Québec dont tu es fier »
Services Québec	Consultation nationale « Un Québec à ton image; un Québec dont tu es fier »
CDCHL	Consultation Réseaux Analyse de dossiers structurants – Lettre désignation Mme Laure Voilquin
MAMH APEN	Entente sectorielle bioalimentaire signée Gestion des barrages – Petit Lac Nomingue
Artiste	Projet « Septentrion le Train du Nord du curé Labelle »

### **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

#### **PROVENANCE**

#### **SUJET**

MERN	Réponse à une demande d’autorisation de vente d’un complément d’établissement sur le territoire de la Convention de gestion territoriale de la MRCAL, situé dans la municipalité de L’Ascension en faveur de Mme Angie Costopoulos
------	--

MELCC	Gestion des eaux usées des campings du lac de la Table, lac Parent et lac Parent Ouest à la Zec Normandie
Contribuable	Entente contractuelle entre la MRC et Pavage Wemindji   Transport de gravier chemin du Lac Gatineau
OBV RPNS	Compte-rendu des activités de l'OBV RPNS et demande de financement 2020
Contribuables	Demande quant à la coupe de bois effectuée au Poisson Blanc

**TERRITOIRES NON ORGANISÉS**

**PROVENANCE**

**SUJET**

MFFP	Fermeture de pont : H064-026 Rivière Kiamika (Zec Maison-de-Pierre et Pourvoirie Mekoos TNO lac Douaire MRCAL
------	---

\*\*\*\*\*

**SERVICES FINANCIERS**

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15100-10-19

**REGISTRES DE CHÈQUES GÉNÉRAL ET DES SALAIRES -  
SEPTEMBRE 2019**

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt les registres de chèques suivants :

- le registre de chèques général, portant les numéros 54212 à 54383, totalisant 627 859,14 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2019;
- le registre de chèques des salaires, portant les numéros 515796 à 515812 (élus), les numéros 515746 à 515795 (employés) et les numéros 515813 à 515861 (employés), totalisant 135 678,87 \$, tous en dépôts bancaires et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2019.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15101-10-19

**REGISTRE DES PRÉLÈVEMENTS - SEPTEMBRE 2019**

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre des prélèvements au montant de 48 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2019.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15102-10-19

**REGISTRE DE CHÈQUES DE LA COUR MUNICIPALE -  
SEPTEMBRE 2019**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques de la Cour municipale, portant les numéros 975 à 980, totalisant 28 494,52 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2019.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15103-10-19

**REGISTRE DE CHÈQUES DES TPI - SEPTEMBRE 2019**

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TPI, portant les numéros 1326 à 1334, totalisant 31 553,31 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2019.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15104-10-19

**REGISTRE DE CHÈQUES DE PARCS RÉGIONAUX -  
SEPTEMBRE 2019**

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des Parcs régionaux, portant le numéro 19, au montant de 20 000 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2019.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15105-10-19

**COMPTES À RECEVOIR DE 60 JOURS ET PLUS**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé, sujet à vérification, l'état des comptes à recevoir de 60 jours et plus, totalisant des soldes impayés de 1 349,75 \$, incluant les intérêts, au 30 septembre 2019.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15106-10-19

**ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 30 SEPTEMBRE 2019**

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt, sujet à vérification, l'état des revenus et des dépenses au 30 septembre 2019.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15107-10-19

**RÉAMÉNAGEMENT BUDGÉTAIRE**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le réaménagement budgétaire, totalisant 21 815 \$ au 30 septembre 2019, en vertu de l'article 8.1 du règlement numéro 471, décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15108-10-19

**RENOUVELLEMENT DU CAUTIONNEMENT POUR LE PARC  
LINÉAIRE « LE P'TIT TRAIN DU NORD »**

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité de renouveler pour une autre année le cautionnement spécifique à

la Corporation du parc linéaire « Le p'tit train du Nord » d'un montant de 16 667 \$ auprès de la Caisse populaire Desjardins des Pays-d'en-Haut (Centre financier aux entreprises Laurentides), préalablement autorisé aux termes de la résolution MRC-CC-8265-11-06.

Il est de plus résolu à l'unanimité d'autoriser le préfet et la directrice générale à signer tout document à cette fin, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **RAPPORT DU PRÉFET**

Le préfet, Gilbert Pilote, mentionne que ses dernières activités et rencontres ont porté notamment sur :

- Le 9 septembre 2019, rencontre avec le Dr Luc Laurin et la députée de Labelle, Mme Chantale Jeannotte;
- Rencontre avec MM. Yves St-Onge et Sylvain Pagé, Mme Francine Laroche et M. Denis Charette, afin de faire le point sur le dossier du CISSSL;
- Le 12 septembre 2019, appel conférence SOS 117;
- Le 12 septembre 2019, Comité culturel;
- Le 13 septembre 2019, rencontre avec les 10 députés des Laurentides;
- Le 16 septembre 2019, comité Internet haute vitesse;
- Le 17 septembre 2019, rencontre avec la Ville de Mont-Laurier et la Maison Lyse-Beauchamp quant aux logements sociaux;
- Le 18 septembre 2019, Comité de sécurité publique;
- Le 19 septembre 2019, rencontre d'échange avec les représentants de Anorw Police and Emergency Services (Kitigan Zibi), concernant leurs services offerts;
- Le 20 septembre 2019, rencontre du ministère des Transports du Québec (MTQ), à St-Jerôme avec Mme Chantale Jeannotte;
- Le 23 septembre 2019, rencontre avec la compagnie minière Osisko quant à un projet d'exploration à l'Ascension;
- Le 24 septembre 2019, Conseil de la MRC
- Le 24 septembre 2010, à 17 h, présentation de la planification stratégique de la Ville de Mont-Laurier;
- Du 25 au 27 septembre, Congrès FQM à Québec;
- Le 30 septembre 2019, Lac-à-l'épaule avec le Conseil des préfets et élus de la région des Laurentides;
- Le 7 octobre 2019, comité paritaire MRC-CTAL;
- Le 9 octobre 2019, comité régional de gestion – Fonds des projets structurants;
- Le 11 octobre 2019, rencontre d'Hydro-Québec avec la CTAL à Sainte-Thérèse.

\*\*\*\*\*

### **RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

La directrice générale informe les membres du Comité administratif des activités de la direction générale depuis la dernière séance, à savoir :

**Dossier IHV :**

- Comité de travail internet haute-vitesse | 16 septembre 2019
- Rencontres téléphoniques avec les consultants quant aux chantiers
  - CIMA+
  - Trispec
  - Télécon
- Rencontre avec BELL, Agir, CIMA+, MRC et CTAL | 11 septembre
- Rencontre avec Hydro-Québec, CIMA+, MRC et CTAL | 11 octobre
- Déploiement des équipements actifs et essais divers, fin prévue le 31 octobre
- Début du déploiement de la fibre, tronçon de 40 km, secteur de Rivière-Rouge, du 30 septembre au 30 octobre
- Démarche sur la mise en commun d'outils numériques pour la taxation
- Suivi et collaboration avec la CTAL
- Comité paritaire | 7 octobre 2019
  - Budget 2020
  - Politique de services aux membres

**Ressources humaines :**

- Comité de sélection – Technicien en évaluation foncière, classe IIM\* | 11 septembre 2019
- Entrevues technicien en évaluation foncière, classe IIM\* | 8 octobre 2019
- Rencontre santé et sécurité au travail | 10 octobre 2019

**Sécurité incendie :**

- Mise en place et essai dans le cadre du projet de radiocommunication
- PMU en TNO
- Analyse du programme d'aide de financement Agence 911
- Rencontre Anorw Police and Emergency services | 19 septembre 2019

**Culture :**

- Comité culturel | 12 septembre
- Rencontre avec le ministère de la Culture et des Communications – Nouvelle entente et plan d'action 2018-2020
- Rencontre téléphonique avec le CALQ | 11 septembre 2019

**Ingénierie :**

- Dépôt d'une demande à Sentier Transcanadien
- Rencontre avec la municipalité de Lac-Saint-Paul | 8 octobre 2019

**Aménagement du territoire**

- Rencontre avec la municipalité de Ferme-Neuve quant au cours d'eau Bissonnette | 8 octobre 2019 à 9 h

**Autres dossiers et rencontres :**

- CA du CLD | 12 septembre 2019
- Rencontre Maison Lyse-Beauchamp | 17 septembre 2019 à 11 h
- Comité de sécurité publique | 18 septembre 2019 à 13 h 30
- Préparation éléments budgétaires
- Rencontre quant aux éléments budgétaires 2020 | 23 septembre 2019 à 13 h 30
- Congrès FQM | 25 au 27 septembre 2019
- Lac-à-l'épaule du Conseil des préfets et élus de la région des Laurentides (CPÉRL) | 30 septembre 2019
- Formation TACT | 2 octobre 2019 à 8 h 30
- Comité intermunicipal de la cour municipale | 2 octobre 2019 à 13 h 30

- Rencontre spéciale FARR 2020 | 7 octobre 2019 à 9 h
- Comité régional de gestion – Fonds des projets structurants | 9 octobre 2019 à 13 h
- Rencontre avec MRC des Laurentides, Argenteuil, Pays-d'en-Haut et Antoine-Labelle quant au programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques (PIACC) | 17 octobre 2019 à 16 h
- Conférence téléphonique avec le procureur – Dossier litigieux
- Transmission d'une correspondance – Lac Gatineau
- Conférence téléphonique avec la direction régionale de Services Québec | Projet stratégie d'attractivité de la MRCAL | 3 octobre 2019

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15109-10-19

**RAPPORT SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 359**

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport sur l'application du règlement numéro 359 couvrant la période du 10 septembre 2019 au 10 octobre 2019.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15110-10-19

**ABROGATION DE LA RÉOLUTION MRC-CA-15097-09-19 QUANT À LA REPRÉSENTANTE AU SEIN DU COMITÉ D'ANALYSE DE LA POLITIQUE DE PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'abroger la résolution MRC-CA-15097-09-19 quant à la représentante au sein du comité d'analyse de la politique de projets structurants pour améliorer les milieux de vie afin de nommer Mme Laure Voilquin à titre de représentante du secteur communautaire au sein du comité d'analyse de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**DEMANDE D'APPUI DE LA MRC D'AUTRAY QUANT À LA DESSERTE POLICIÈRE DANS LE SECTEUR BRANDON**

Les membres prennent connaissance de la demande d'appui de la MRC d'Autray quant à la desserte policière dans le secteur de Brandon et décide de laisser porter.

\*\*\*\*\*

**DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE QUANT À UNE DEMANDE D'ACCÈS À L'INFORMATION AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MELCC) - PROGRAMME SUR LA REDISTRIBUTION AUX MUNICIPALITÉS DES REDEVANCES POUR L'ÉLIMINATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

ATTENDU la demande d'appui de la MRC de Thérèse-de Blainville quant à une demande d'accès à l'information auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) quant au programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles, au terme de la résolution 2019-08-145;

ATTENDU que le règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles (RREEMR) est entré en vigueur en juin 2006;

ATTENDU que le programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles a pour objectifs de soutenir l'élaboration, la révision, la modification et la mise en œuvre des Plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) par le financement d'activités municipales ainsi que de réduire la quantité de matières résiduelles destinées à l'élimination;

ATTENDU que ledit programme vise à redistribuer annuellement, sous forme de subvention aux municipalités, des redevances régulières reçues pour l'élimination des matières résiduelles;

ATTENDU que l'admissibilité aux subventions, dans le cadre dudit programme, est conditionnelle au respect, par la municipalité, de différentes obligations dont le calcul s'effectue selon des critères de performance basés sur deux paramètres, soit la population et la performance;

ATTENDU que les municipalités locales doivent avoir l'accès facilement et de façon continue à certaines données relatives aux industries, commerces et institutions (ICI) de leur territoire pour qu'elles puissent assurer le suivi, atteindre des niveaux de performance appréciés et contribuer à l'objectif commun, celui de l'élimination de l'enfouissement;

ATTENDU que la compétence en matière de planification et d'élaboration d'un PGMR relève, dans le cas d'un territoire métropolitain, d'une communauté métropolitaine d'appartenance;

ATTENDU que si des municipalités « métropolitaines » s'adressent au MELCC pour obtenir des informations de leurs ICI quant à leurs tonnages respectifs de matières résiduelles envoyés à l'élimination, celles-ci ne peuvent pas les recevoir sans passer par la communauté métropolitaine d'appartenance;

ATTENDU que le refus du MELCC émane de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, ceux-ci étant jugés confidentiels;

ATTENDU que les municipalités locales, régionales et supra locales sont aussi assujetties, tout comme les ministères et organismes publics, à la même *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*;



ATTENDU que les retards occasionnés par cet aspect légal, dans un contexte métropolitain, pourraient retarder l'atteinte des objectifs individuels et collectifs;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle appuie la MRC de Thérèse-de Blainville dans sa demande au gouvernement du Québec d'apporter des amendements ou assouplissements à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15112-10-19

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA MANNE DU JOUR QUANT À L'ACHAT D'UN FOURGON À PROVISIONS**

ATTENDU la demande d'aide financière reçue le 1<sup>er</sup> octobre 2019, quant à l'achat d'un fourgon à provisions;

ATTENDU la résolution MRC-CC-13391-08-19 quant au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) | Enveloppe de dévitalisation 2019-2020 de la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU qu'un montant de 5 000 \$ est réservé à un projet sur la sécurité alimentaire;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité de recommander au conseil de la MRC d'octroyer un montant de 5 000 \$, à même l'enveloppe de dévitalisation 2019-2020 de la MRC d'Antoine-Labelle du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) à la Manne du jour, pour l'achat d'un fourgon à provisions.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**SERVICE D'INGÉNIERIE**

**RAPPORT DE LA DIRECTRICE DE SERVICE**

Mme Andrée-Anne Lemieux, directrice du service d'ingénierie, est présente. Depuis le dernier comité administratif, les principales activités du service d'ingénierie ont porté sur :

**Services aux municipalités :**

- Programmation préliminaire 2020;
- Planification des relevés automne 2019;
- 2019-NOM-07 : Réfection chemins des Hêtres et de l'Aubépine à Nominique (réunion de démarrage 18 septembre/visite 26 septembre);
- 2019-FN-01 : Stabilisation de rive Rang 1 Wurtèle à Ferme-Neuve (comité géotechnique 25 septembre/visite arpentage 26 septembre);
- 2019-FN-07 : Comptage Montée Leblanc à Ferme-Neuve (réunion de démarrage 26 septembre);
- 2019-FN-04/05 : Réfection chemin du Rang 4 Moreau à Ferme-Neuve (P & D et demande d'aide);
- 2019-CSP-01 : Réfection Montée des Chevreuils à Chute-St-Philippe (estimation scénarios);

- 2019-CSP-03 : Réfection chemin Tour du Lac David Nord à Chute-St-Philippe (P & D);
- 2019-SAL-04 : Réfection chemin Sicotte, 7e Rang et du Lac à Ste-Anne-du-Lac (P & D et demande d'aide);
- 2019-RR-02 : Remplacement des terrains de tennis à Rivière-Rouge (planification et relevé d'arpentage);
- 2019-NDL-02 : Réfection chemin du Ruisseau Serpent à Notre-Dame-du-Laus (relevé 24 septembre, P & D).

**Parc linéaire :**

- Gare phase 2 :
  - Réunion de coordination enseigne (12 septembre);
  - Réunion de présentation des plans préliminaires (20 septembre);
  - Suivi incendie Caboosé;
  - Rencontre comité de la Gare (8 octobre).
- Pont km 198 :
  - Réunion de démarrage Équipe Laurence (17 septembre);
  - Préparation et transmission des intrants;
  - Demande d'aide STC 2020 (plans et devis).
- Travaux de remplacement tablier de pont à Lac-des-Écorces :
  - Ouverture des soumissions (11 septembre);
  - Octroi conditionnel (24 septembre).
- Travaux de réfection secteur Bellerive à Nominique :
  - Appel d'offres (ouverture 9 octobre).
- Travaux secteur du parc industriel à Mont-Laurier :
  - Travaux de clôture;
  - Planification aménagement paysager.

**PISRMM :**

- Révision rapport #2;
- Suivi concertation #2;
- Planification concertation #3;
- Réunion de suivi STANTEC (10 octobre).

**Cours d'eau :**

- 20 septembre : Rencontre de fermeture cours d'eau Bissonnette avec ingénieur;
- 25 septembre : Rencontre de travail cours d'eau Bilodeau à Ste-Anne-du-Lac;
- 8 octobre : Rencontre cours d'eau Bissonnette.

**Comités/Formations/Rencontres autres :**

- 11 septembre : CA Corporation du parc linéaire Le P'tit Train du Nord;
- 23 septembre : Atelier de travail CERIU-RTU pour les municipalités;
- 24 septembre : Conseil de la MRC;
- 30 septembre : Chronique radio (Gare phase 2);
- 8 octobre : Rencontre municipalité de Lac-St-Paul.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15113-10-19

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME DU PLAN D'AMÉLIORATION DES IMMOBILISATIONS (PAI) 2018-2022**

ATTENDU le programme Plan d'amélioration des immobilisations (PAI) 2018-2022 du Sentier Transcanadien (STC);

ATTENDU que la date limite de dépôt des projets est fixée au 7 octobre 2019;

ATTENDU que depuis 2010, le parc linéaire Le P'tit Train du Nord est interrompu au km 198.2 en raison de la fermeture de la structure P-17458 communément appelé « le pont du ruisseau Villemaire »;

ATTENDU que situé à Mont-Laurier, ce pont conçu sur tréteaux de bois permettait autrefois le passage des usagers de la piste cyclable au-dessus du ruisseau Villemaire et que depuis la fermeture de ce lien, une voie de contournement a été aménagée pour l'utilisation des cyclistes et que celle-ci présente certaines problématiques d'accessibilité;

ATTENDU que ce site permet de mettre en valeur les paysages des Laurentides de même que son histoire;

ATTENDU que le parc linéaire Le P'tit Train du Nord est considéré comme un moteur économique et touristique d'importance pour la région des Laurentides;

ATTENDU que le rétablissement de ce lien permettrait d'améliorer l'expérience touristique du parc linéaire Le P'tit Train du Nord;

ATTENDU que dans le cadre du FARR 2017-2018, la MRC d'Antoine-Labelle a réalisé une étude de faisabilité quant au rétablissement du lien au km 198.2 du parc linéaire Le P'tit Train du Nord;

ATTENDU que dans le cadre du FARR 2019-2020 et avec le soutien de Sentier Transcanadien (STC) une étude d'avant-projet est en cours pour la construction d'une passerelle au km 198.2 du parc linéaire Le P'tit Train du Nord;

ATTENDU que pour finaliser l'étape de conception du projet les plans et devis restent à être réalisés;

ATTENDU que les coûts globaux du projet sont estimés actuellement à près de 2M\$;

ATTENDU que des discussions sont en cours quant aux partenaires financiers possibles;

ATTENDU que 20 % du coût total admissible des projets doit parvenir du milieu;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité de déposer une demande de subvention au programme Plan d'amélioration des immobilisations (PAI) 2018-2022 du Sentier Transcanadien (STC) pour la réalisation des plans et devis.

Il est de plus résolu d'autoriser la directrice du service d'ingénierie, ou à son défaut, la directrice générale à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, tout document relatif à ces demandes.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15114-10-19

**AUTORISATION POUR COMMANDE DES MATÉRIAUX POUR LE  
REMPACEMENT DU TABLIER DU PONT AU LAC-DES-ÉCORCES  
(ING-05-19)**

ATTENDU la résolution MRC-CC-13434-09-19 quant à l'octroi de contrat dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation ING-05-2019 relativement aux travaux de remplacement du tablier d'un pont à Lac-des-Écorces, sur le parc

linéaire le P'tit Train du Nord;

ATTENDU les délais de confirmation du programme Véloce III et l'échéance de dépenser les sommes pour le 31 mars 2020;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice du service d'ingénierie à procéder à la commande de certains matériaux pour le remplacement du tablier du pont à Lac-des-Écorces, sur le parc linéaire le P'tit Train du Nord, dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation ING-05-2019 soit notamment pour un montant maximum de 20 000 \$, excluant les taxes.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

### **SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE**

#### **RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE**

M. Guy Quevillon, directeur du service de l'évaluation foncière, est présent et informe les membres des derniers travaux du service quant à l'organisation du service, la mise à jour des rôles et revisite et l'équilibrage des rôles 2020-2021-2022.

\*\*\*\*\*

### **SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15115-10-19

#### **AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA VILLE DE MONT-LAURIER : RÈGLEMENT # 134-51**

ATTENDU que la ville de Mont-Laurier a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 134-51 modifiant son règlement numéro 134 relatif au zonage;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 134-51 de la ville de Mont-Laurier, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15116-10-19

#### **AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE : RÈGLEMENT # 141-2**

ATTENDU que la municipalité de Ferme-Neuve a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 141-2 modifiant son règlement numéro 141 relatif aux usages conditionnels;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement

numéro 141-2 de la municipalité de Ferme-Neuve, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15117-10-19

**AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF : RÈGLEMENT # 350-2019**

ATTENDU que la municipalité de Lac-du-Cerf a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 350-2019 modifiant son règlement numéro 196-2000 relatif aux divers permis et certificats;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 350-2019 de la municipalité de Lac-du-Cerf, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15118-10-19

**AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF : RÈGLEMENT # 351-2019**

ATTENDU que la municipalité de Lac-du-Cerf a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 351-2019 modifiant son règlement numéro 199-2000 relatif au lotissement;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 351-2019 de la municipalité de Lac-du-Cerf, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15119-10-19

**AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF : RÈGLEMENT # 352-2019**

ATTENDU que la municipalité de Lac-du-Cerf a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 352-2019 modifiant son règlement numéro 200-2000 relatif à la construction;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du

règlement numéro 352-2019 de la municipalité de Lac-du-Cerf, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15120-10-19

**AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF : RÈGLEMENT # 353-2019**

ATTENDU que la municipalité de Lac-du-Cerf a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 353-2019 modifiant son règlement numéro 198-2000 relatif au zonage;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 353-2019 de la municipalité de Lac-du-Cerf, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15121-10-19

**AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS : RÈGLEMENT # 05-04-2019**

ATTENDU que la municipalité de Notre-Dame-du-Laus a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 05-04-2019 modifiant son règlement numéro 07-07-2000 relatif aux conditions d'émission des permis de construction;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 05-04-2019 de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15122-10-19

**AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS : RÈGLEMENT # 07-04-2019**

ATTENDU que la municipalité de Notre-Dame-du-Laus a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 07-04-2019 modifiant son règlement numéro 08-07-2000 relatif au zonage;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 07-04-2019 de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15123-10-19

**AVIS DE CONFORMITÉ RELATIF À UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) - MUNICIPALITÉ DE CHUTE-SAINT-PHILIPPE**

ATTENDU que la municipalité de Chute-Saint-Philippe a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, une résolution portant le numéro 11424-2019 à l'égard d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (matricule 0064-85-6030) pour la propriété sise au 231, côte des Merises;

ATTENDU que le projet soumis a pour objectif de permettre l'usage "Établissement d'hébergement" et l'usage "Activités de récréation extensives" sur un même immeuble;

ATTENDU que le service de l'aménagement du territoire, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (matricule 0064-85-6030) pour la propriété sise au 231, côte des Merises, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositifs de son document complémentaire.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15124-10-19

**PROGRAMME PRIORITÉS BIOALIMENTAIRES - VOLET 1 : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉVISION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE**

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle a adopté un Plan de développement de la zone agricole (PDZA) en janvier 2015;

ATTENDU que les PDZA sont un document de planification visant à mettre en valeur la zone agricole d'une MRC en favorisant le développement durable des activités agricoles et peut, entre autres, contribuer à acquérir une connaissance plus pointue du territoire et des activités agricoles, créer une nouvelle dynamique de concertation entre les acteurs du milieu, établir un lieu d'échanges propice à la définition d'une vision concertée du développement de l'agriculture et déterminer les meilleurs moyens d'exploiter pleinement le potentiel agricole et d'entreprendre des actions concrètes;

ATTENDU que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) offre une aide financière via le volet 1 du programme Priorités bioalimentaires pour soutenir les MRC dans l'élaboration

ou la révision de leur PDZA;

ATTENDU que l'aide financière peut atteindre 50 % des dépenses admissibles pour un maximum de 50 000 \$;

ATTENDU que la MRC a soutenu la mise en œuvre du plan d'action au cours des 5 dernières années et qu'il s'avère opportun de réaliser un exercice de révision dudit PDZA;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière pour la révision du PDZA de la MRC d'Antoine-Labelle dans le cadre du programme Priorités bioalimentaires (volet 1) du MAPAQ.

Il est de plus résolu d'autoriser Mme Emmanuelle Marcil, directrice adjointe du service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, ladite demande de projet.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15125-10-19

**DEMANDE AU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (MERN) – DÉLÉGATION DE GESTION FONCIÈRE DU PÔLE DU WINDIGO DANS LE PARC RÉGIONAL MONTAGNE DU DIABLE**

ATTENDU la création du parc régional de la Montagne du Diable (PRMD) par la MRC d'Antoine-Labelle et la signature d'une entente générale d'exploitation de celui-ci avec le Gouvernement du Québec en 2012;

ATTENDU que le plan d'aménagement et de gestion du parc prévoit la création de zones de récréation principales dans lesquelles un développement plus intensif est planifié en vue d'offrir les activités et commodités nécessaires aux opérations du parc;

ATTENDU que ladite entente générale d'exploitation prévoyait la délégation de la gestion foncière de ces secteurs selon certaines conditions;

ATTENDU que le secteur du pôle Windigo du PRMD a fait l'objet d'un plan de développement approuvé par les autorités et que sa mise en œuvre et son financement sont également approuvés;

ATTENDU que les étapes et conditions émises par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) en vue d'une délégation de gestion foncière de ce secteur sont rencontrées et qu'il y a maintenant lieu de procéder à la signature d'une entente à cet effet;

ATTENDU l'importance d'une telle délégation pour la région puisqu'elle assure la conservation des revenus liés à la gestion foncière (baux de location) dans le fonds de mise en valeur du parc, assurant ainsi un soutien à la mise en valeur de celui-ci;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité de demander au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) que soit déléguée, à la MRC d'Antoine-Labelle, la gestion foncière du pôle du Windigo, en respect de l'entente de délégation.



Il est de plus résolu que la MRC d'Antoine-Labelle s'engage à s'assurer de la réalisation du projet de développement prévu par la direction du Parc régional Montagne du Diable pour ce pôle.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**SERVICE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES**

**RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE**

M. Claude Dionne, directeur du service de gestion intégrée des ressources naturelles, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service ont porté sur :

- Réception du premier versement de l'enveloppe budgétaire du PADF 2019-2020 (75 %);
- Tenu de la sixième rencontre du comité des chemins, le 11 septembre;
- Participation à la sixième rencontre du projet de gestion par bassins forestiers, à la MRC des Laurentides, le 4 octobre;
- Participation à la rencontre de travail sur la collaboration TGIRT-MFFP; le 4 octobre;
- Tenu de la sixième rencontre conjointe des TGIRT, le 8 et 9 octobre à Ste-Véronique;
- En continu : Participation aux comités ciblés et rencontres d'informations pour l'harmonisation des chantiers présentés aux TGIRT.

\*\*\*\*\*

**ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS**

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15126-10-19

**REGISTRE DE CHÈQUES DES TNO - SEPTEMBRE 2019**

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TNO, portant les numéros 8206 à 8232, totalisant 51 221,54 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2019.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15127-10-19

**ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS AU 30 SEPTEMBRE 2019**

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt, sujet à vérification, l'état des revenus et des dépenses des Territoires non organisés au 30 septembre 2019.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15128-10-19

**RÉAMÉNAGEMENT BUDGÉTAIRE DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS**

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le réaménagement budgétaire,

totalisant 4 450 \$ au 30 septembre 2019, en vertu de l'article 8.1 du règlement numéro 471, décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**SERVICE DU PERSONNEL**

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15129-10-19

**EMBAUCHE D'UN TECHNICIEN EN ÉVALUATION FONCIÈRE, CLASSE IIM\* (TERRAIN), POSTE OCCASIONNEL À TEMPS COMPLET**

ATTENDU la tenue du concours 19-EV-04 pour le poste de technicien en évaluation foncière, classe IIM\*, poste occasionnel à temps complet et les entrevues du 8 octobre 2019;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'embaucher M. David Supper afin de combler un poste occasionnel de technicien en évaluation foncière classe IIM\* (terrain), à temps complet, pour une période de 24 mois, à compter du 4 novembre 2019, et ce, en conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en vigueur à la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15130-10-19

**DEMANDE ET SOUTIEN D'EMPLOI QUÉBEC POUR FORMATION EN ENTREPRISE**

ATTENDU l'aide financière offerte par Services Québec pour des formations en entreprise;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à déposer une demande d'aide financière à Services Québec afin d'offrir des formations en communication anglaise à certains employés.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT**

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15131-10-19

**DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE DEUX-MONTAGNES QUANT À L'ÉCOLE DES ENTREPRENEURS DU QUÉBEC**

ATTENDU la demande d'appui de la MRC de Deux-Montagnes au terme de la résolution 2019-216 quant à l'École des entrepreneurs du Québec;

ATTENDU que dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat 2017-2020 (PAGE), le gouvernement du Québec a lancé un appel de proposition dans le but de déployer l'offre de services de l'École des entrepreneurs du Québec dans trois régions du Québec;

ATTENDU que l'École des entrepreneurs du Québec se définit par l'idée de rassembler, sous un même toit, une concentration d'expertises pour offrir un éventail de formations sur mesures permettant de développer ou renforcer la fibre entrepreneuriale pour ce qui est de la création, de la croissance ou de

l'acquisition d'entreprise;

ATTENDU que ce projet en est un de concertation impliquant toutes les MRC des Laurentides;

ATTENDU la recommandation du CLD d'Antoine-Labelle;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC de Deux-Montagnes dans le cadre de la mise sur pied d'une antenne de l'école de l'entrepreneuriat du Québec sur son territoire.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

### **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**

Aucun contribuable ne se manifeste.

\*\*\*\*\*

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, le préfet lève la séance. Il est 15 h 20.

\*\*\*\*\*

---

**Gilbert Pilote, préfet**

---

**Me Mylène Mayer, directrice générale  
et secrétaire-trésorière**